

Solidaires
FÉVRIER 2022

**Sans
Frontières**

La lutte continue à RSI, DPD et Chronopost !

Voilà plus de 3 mois qu'a commencé le mouvement de grève des travailleurs sans-papiers dans les entreprises RSI, DPD et Chronopost.

Sur RSI, boîte d'interim du BTP, les grévistes, qui ont installé un piquet devant l'agence de Gennevilliers (92) depuis le 8 novembre, ont obtenu 83 CERFAs et les attestations de concordance. Mais la préfecture de Nanterre refuse à ce jour de recevoir les représentants des travailleurs concernés, et ne veut « dialoguer » vaguement qu'avec des élus qui soutiennent les grévistes. Plusieurs manifestations ont eu lieu dont une a traversé le quartier de la Défense, temple du capitalisme en France.

A l'agence DPD du Coudray-Montceaux (91), filiale de La Poste, en lutte depuis le 15 novembre, la Préfecture, après avoir publié un arrêté d'expulsion, la mairie a fait intervenir la gendarmerie pour évacuer le piquet le 2 février. Les grévistes et leurs soutiens ont organisé une manifestation devant la mairie le 7 février. Manifestation fortement encadrée par la gendarmerie, mais la maire de la commune et le président de l'agglomération se sont senti-es obligé-es d'aller à la rencontre des camarades en lutte pour s'expliquer. DPD et son sous-traitant Derichebourg continuent leurs manœuvres et persèverent dans le déni, refusant de reconnaître l'exploitation massive de travailleurs sans-titre. Cependant, une enquête de l'inspection du travail établit le lien entre Derichebourg et ces salariés en lutte. Quant à la préfecture de l'Essonne, qui a reçu par deux fois une délégation, son seul « retour » à ce stade a été de faire évacuer le piquet, et de couvrir les employeurs. Malgré la répression, le piquet s'est réinstallé, après déclaration aux « autorités » et les camarades poursuivent leur lutte devant l'entrée du dépôt DPD.

A Chronopost Alfortville, les grévistes, avec les refusés de la lutte précédente (2019/2020) et des soutiens, tiennent un piquet depuis le 7 décembre. Même déni qu'à DPD de la part de La Poste et de Derichebourg, le sous-traitant. La préfecture a fini par recevoir une délégation, mais sans retour ni engagement à ce jour.

Ces trois luttes sont organisées et coordonnées par le Collectif des sans-papiers de Vitry, en lien avec Solidaires et SUD PTT. Le 9 février, lors d'une manifestation massive, soutenue par la marche des solidarités, les représentants des 3 piquets, accompagnés de Soli-



dares, SUD PTT et le CTSPV, ont été reçus à la Direction des Étrangers du ministère de l'intérieur, et ont pu exposer très précisément les revendications et le contexte de ces luttes.

Elles mettent en mouvement plusieurs centaines de travailleurs en Île-de-France. Elles posent clairement l'exigence de la régularisation sur simple preuve de travail, et s'attaquent à un système où le patronat exploitateur vient puiser dans une main d'œuvre maintenue en situation d'ultra précarité par les lois, règlements et procédures édictés par l'État. Dans ces luttes de DPD et Chronopost, c'est d'ailleurs l'État employeur, puisqu'il est actionnaire de La Poste, qui protège ce système d'exploitation.

Les 3 piquets et leurs soutiens sont déterminés à tenir, soudés et solidaires entre eux, et imposer la régularisation pour tous ! À suivre.

Pour les soutenir :

- **DPD** : cagnotte en ligne : <https://www.cotizup.com/>
Pour leur rendre visite sur le piquet de grève : Chemin de Chevannes, 91 830 Le Coudray Montceau
- **Chronopost & RSI** : envoyer vos chèques à Solidaires 94 ou SUD Poste 94 (Maison des syndicats 11/13, rue des Archives 94010 Créteil Cedex). Pour leur rendre visite sur le piquet de grève : 2 chemin de Villeneuve-St-Georges, 94140 Alfortville
- **RSI** : Cagnotte en ligne : <https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr> Pour leur rendre visite sur le piquet de grève : 10 rue de la sablière 92230 Gennevilliers

Union
syndicale
Solidaires

Le bulletin de la commission immigration de Solidaires
Union syndicale Solidaires – 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(33) 1 58 39 30 20 – contact@solidaires.org – solidaires.org

DÉMATÉRIALISATION EN PRÉFECTURE

DES TITRES DE SÉJOUR NON
RENOUVELÉS DANS
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE LA CULTURE

« Depuis la mise en place de la dématérialisation dans les préfectures, il est impossible pour les personnes étrangères d'obtenir un rendez-vous pour renouveler leur titre de séjour ou régulariser leur séjour. Les plates-formes délivrent des RDV au compte-goutte, bien en deçà des besoins réels. De ce fait, plusieurs de nos collègues étranger-es précaires travaillant dans des établissements publics de la Culture se sont retrouvés temporairement et indûment sans titres de séjour. Si certain-es ont pu continuer à travailler le temps de la procédure, d'autres ont vu leur contrat suspendu et se sont donc retrouvés sans salaire. Et pour tout-es sans ressources CAF. Des interventions syndicales ont été nécessaires pour faire débloquent ces situations et obtenir des rendez-vous : courriers du syndicat aux préfectures concernées (94 et 75) et lettres de soutien de l'employeur public. Nos collègues ont pu finalement se voir délivrer au moins un récépissé leur permettant de retrouver leurs droits sociaux et de continuer à travailler, mais après plusieurs semaines ou mois d'angoisse face des procédures kafkaïennes. Des situations créées de toutes pièces par les préfectures... pour créer davantage de sans-papiers ? »



Dématérialisation
des démarches
administratives :



Non à une fabrique

de sans-papiers et de précarité

↑ Précarisation
Depuis la mise en place de la dématérialisation dans les préfectures, il est impossible pour les personnes étrangères d'obtenir un rendez-vous pour régulariser leur situation administrative, voire pour renouveler leur titre de séjour. Les plates-formes délivrent des RDV au compte-goutte, bien loin des besoins réels.

□ C'est discriminatoire !

Cette pratique a été reconnue illégale par plusieurs tribunaux administratifs. Pire, elle génère des trafics : on peut payer plusieurs centaines d'euros pour décrocher le RDV dans certaines officines. Elle remet en cause l'accès au service public qui est un droit.

□ C'est illégal !

↑ Invisibilisation
La seule possibilité légale d'obtenir un RDV est de déposer un référé devant un tribunal pour obtenir une injonction de RDV : ça marche, mais le temps de la procédure s'ajoute aux délais déjà démesurés des préfectures ! Il faut désormais un à deux ans pour obtenir une décision de régularisation ...ou un refus de séjour ! Mais en attendant, c'est la précarité totale : l'exploitation par le travail non déclaré, les logements insalubres et coûteux à la merci des marchands de sommeil, le manque de ressources.

□ C'est indigne !

↑ Saturation
A l'occasion du 8ème dépôt collectif de référés devant les tribunaux administratifs, **imposons aux préfectures qu'elles rétablissent un accueil physique, délivrent des RDV et régularisent les personnes en attente d'un titre de séjour.**

↑ Dématérialisation
mercredi 16 février / 14 h 30

Manifestation

De la Place de la Libération vers la Préfecture
de Seine-Saint-Denis (Bobigny)
M° Pablo Picasso / puis arrêt Libération du T1

LA CAMPAGNE CONTRE
LA DÉMATÉRIALISATION
EN ÎLE-DE-FRANCE
CONTINUE !



Les organisations syndicales sont confrontées à une réalité économique et sociale particulièrement prégnante en Seine Saint Denis, l'exploitation de travailleurs sans papiers. La précarité administrative de ces travailleurs et travailleuses, qui sont une partie intégrante du salariat du pays, les expose aux pratiques patronales les plus condamnables : salaires, horaires, condition de travail, sécurité ... tous les cadres légaux sont très souvent battus en brèche. De nombreux mouvements de grève ont permis à ces salarié-es de sortir de l'invisibilité et du déni de droits.

Nous demeurons déterminés à agir et lutter avec ces travailleurs et travailleuses pour l'égalité des droits, contre la surexploitation, ce qui par ailleurs favorise l'élévation des normes sociales et salariales de l'ensemble des salarié-es.

Les travailleurs-e-s ont été en premières lignes pendant la pandémie et travaillent sur les grands

Les effets sont très concrets :

- Risque de licenciement en cas de non-renouvellement dans les délais des titres de séjour.
- Les travailleurs et travailleuses sans papiers avec l'aide des syndicats dans les entreprises obtiennent les documents employeur nécessaires à leur régularisation, mais ils et elles se heurtent à l'impossibilité d'obtention de rendez-vous pour déposer leur demande de régularisation. Quand ils l'obtiennent ils se voient délivrer des récépissés interdisant le travail pendant plusieurs mois, en contradiction avec la circulaire du 28 novembre 2012.

En conséquence nous exigeons :

- L'augmentation des effectifs des services publics de l'immigration de Seine-Saint-Denis pour répondre dans des délais rapides aux usager-es.
- La réintroduction d'un accueil physique pour la prise de rendez-vous, pour faire face à la fracture numérique.
- L'application des textes et l'arrêt des entraves à la régularisation en tant que travailleurs et travailleuses.

C'est notamment pour faire entendre ces exigences que nous appelons à manifester:

le 16 février à 14H30

de la Bourse Départementale du Travail
1, place de la Libération - Bobigny

à l'esplanade de la préfecture de Seine-Saint-Denis
à l'appel du collectif « livre noir »

Solidaires 35 aux côtés des personnes exilées

Le 15 janvier, l'inter-organisation de soutien aux personnes exilées a réquisitionné le gymnase de l'école de la Poterie afin de mettre à l'abri plusieurs dizaines de personnes et familles exilées à la rue. Il existe donc 2 lieux occupés par les personnes exilées et leurs soutiens : 2 salles de l'université de Rennes 2 et le gymnase de la Poterie. Près de 20 personnes occupent l'université de Rennes et près de 70 personnes sont au gymnase de la Poterie.

À ce jour, l'université de Rennes 2 n'a pas demandé l'évacuation de ses locaux tandis que la mairie de Rennes s'est engagée à ne pas demander l'expulsion du gymnase « tant que la Préfecture n'aura pas proposé de solutions immédiates d'hébergement. »

Si cela offre un peu de répit et un abri aux personnes et familles à la rue, cette situation reste extrêmement précaire et ne peut nous satisfaire. Cuisine de fortune, accès très restreint à l'eau, aux sanitaires et aux douches, forte promiscuité : les besoins vitaux sont garantis aux prix d'un énorme effort des bénévoles des associations et organisations syndicales alors que la mise à l'abri des personnes à la rue est une mission de l'État.

La préfecture d'Ille-et-Vilaine, comme beaucoup d'autres en France, manifeste son mépris envers toutes ces vies en refusant de réquisitionner les logements vides existants.

Depuis le 15 janvier, ce sont 145 personnes qui sont passées par le gymnase. Ce chiffre monte encore bien plus haut si on remonte au campement des Gayeulles en juillet dernier. Nous sommes ainsi confrontés à une situation ubuesque : chaque jour, de nouvelles familles et personnes arrivent au gymnase après y avoir été orientées par des associations, des travailleurs sociaux et même des CDAS... Cela révèle le manque criant de logements sociaux et de logements d'urgence.

Solidaires 35 est aux côtés de ces familles et personnes exilées et réclame leur mise à l'abri immédiate par les autorités.

Nous revendiquons la réquisition de tous les logements vides, le droit à un logement digne et pérenne pour toutes et tous et la régularisation de toutes les personnes sans-papiers.

Pour apporter un soutien financier pour l'approvisionnement des familles, vous pouvez faire un don à la cagnotte mise en place par l'inter-organisation de soutien aux personnes exilées :

papayoux-solidarite.com/fr/collecte/solidarite-materielle-pour-le-gymnase-de-la-poterie





CAMPAGNE ANTIRACISME ET SOLIDARITÉ

Retour sur... les manifestations du 18 décembre 2021
organisées par la Campagne Antiracisme et Solidarité
à l'occasion de la journée internationale des migrant-es



Rendez-vous

Manifestation nationale le 19 mars à Paris contre les violences policières et pénitencières et contre le racisme



Notre pays n'a ni carte ni limites. Il ne fait pas la guerre si ce n'est au fascisme, au colonialisme, au racisme, à l'injustice et aux inégalités.

Notre pays construit des ponts pas des murs. D'où que l'on vienne, où que l'on soit né-e, notre pays s'appelle solidarité.

NOTRE PAYS S'APPELLE SOLIDARITÉ
ANTIRACISME-SOLIDARITE.ORG

AGENDA DE LA CAMPAGNE

DIMANCHE 06 FÉVRIER
JOURNÉE DE MOBILISATION INTERNATIONALE
COMMÉMORATION EN HOMMAGE AUX MIGRANT·E·S MORT·E·S SUR LES ROUTES DE LA MIGRATION

SAMEDI 12 FÉVRIER
JOURNÉE CONTRE LE FASCISME ET L'EXTRÊME DROITE

SAMEDI 19 MARS
MANIFESTATION NATIONALE À PARIS CONTRE LE RACISME ET LES VIOLENCES D'ÉTAT
14H - PLACE DU CHATELET À PARIS

SAMEDI 02 AVRIL
JOURNÉE TOUTES ET TOUS AUX FRONTIÈRES!
HENDAYE, BRIANÇON, CALAIS, MENTON, PERPIGNAN...
LIEUX À CONFIRMER



PLUS D'INFO SUR LE SITE DE LA CAMPAGNE

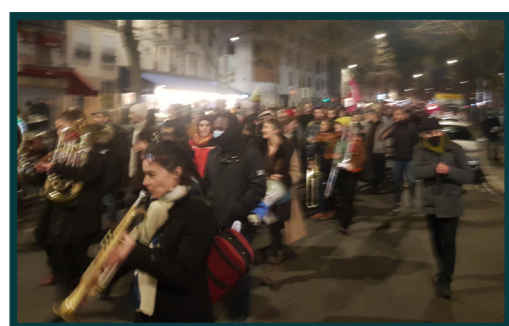
ANTIRACISME-SOLIDARITE.ORG



Solidarité avec les 5 de Montpellier!



Le 6 février à Toulouse



Le 12 février à Paris



Le 7 octobre 2021, à Montpellier, huit militants sans-papiers qui se rendaient contre-sommet Afrique-France ont été arrêtés sur le quai de la gare. Deux d'entre ont été transférés en centre de rétention (libérés 5 jours plus tard). Cinq autres sont sortis avec une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) assortie d'une IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français) qui ont été confirmées le 18 novembre au tribunal administratif. Le 29 janvier plus de 150 militant-es se sont rassemblé-es au meeting organisé en solidarité avec nos « 5 camarades de Montpellier » à Montreuil. Une manifestation de soutien est prévue le vendredi 18 février à Paris.



FORMATION À BRIANÇON

Les 31 mars et 1^{er} avril 2022 :
s'informer, se former pour la liberté
de circulation et d'installation

Solidaires 05 organise pour la troisième année consécutive deux journées de formation. Les politiques de visa entre les États partagent l'humanité en deux : les ressortissant.es des pays les plus développés qui peuvent librement circuler sur la quasi-totalité du globe (moins de 20 % de la population mondiale) et les autres pour qui ce droit est très limité voire inexistant. Les crises politiques, sociales et maintenant environnementales obligent des populations entières à l'exil mais le droit d'asile est bafoué dans l'union européenne. Aux frontières de l'État français, des individus et des collectifs organisent légitimement la solidarité, envers les exilé-es en lieu et place des politiques publiques pour la liberté de circulation, d'installation et de travail.

Les enjeux de cette formation :

- Exposer les éléments principaux sur les réalités de migrations, leurs causes ; les politiques européennes qui prétendent régler la « crise migratoire » et les conséquences en termes de déni de droit des exilé-es
- Échanger sur les différentes organisations, luttes en faveur de la liberté de circulation, d'installation et de travail en lien avec notre projet de transformation sociale.

Jeudi 31 mars

8 h 30 : accueil

9 h : La situation locale expliquée par différentes associations :

Tous Migrants 05, Refuge Solidaires, Maraude. Historique de l'accueil, situation actuelle et répression.

13 h 30-16 h 30 : Intervention de la Confédération Paysanne : conséquences des politiques agricoles internationales et européennes.

Vendredi 1^{er} avril

8 h 30 : accueil

9 h : A de Calais : Historique de l'accueil, situation et répression avec Anaïs et Ludovic, grévistes de la faim (automne 2021).

13 h 30 : L'Union syndicale Solidaires dans les luttes auprès des exilé-es + intervention de 2 camarades « marche des solidarités ».

Inscriptions par les fédérations, syndicats nationaux, syndicats et Solidaires locaux auprès de solidaires05-formations@protonmail.com avant le 28 février 2022. Session ouverte en accord avec le Cefi national aux inscriptions des Solidaires locaux et syndicats nationaux et fédérations.

Les frais des stagiaires sont pris en charge par la structure inscrivante. Si difficulté, ne pas hésiter à nous contacter solidaires05-formations@protonmail.com ou [06 17 96 46 31](tel:0617964631). Un hébergement sur place est possible, nous contacter.

Contact : solidaires-05@orange.fr



Action « Ouvrons les frontières » le samedi 2 avril à Montgenèvre

Les violences aux frontières continuent. L'Union syndicale Solidaires, après 2 maraudes syndicales, organise avec la Confédération Paysanne une nouvelle action « Terre solid'air » le samedi 2 avril à partir de 10 h à Montgenèvre.

Cette action s'inscrit dans « la campagne Antiraciste et Solidarité » dont l'Union syndicale Solidaires est partie prenante. Localement, cette frontière en altitude, intérieure à l'Europe, est un lieu de répression et de militarisation accrue. Pour les Solidaires et les maraudeurs/maraudeuses, c'est un lieu d'intimidation et de répression policière et judiciaire. Pour les exilé-es, une situation absurde : une débauche de moyens, pour les empêcher de passer alors qu'au final ils et elles sont déterminé-es et finissent toujours par passer, en prenant de plus en plus de risques. Certain-es y perdent la vie, d'autres se blessent et gardent des séquelles.

Les deux précédentes maraudes syndicales ont permis à des personnes de toute la France de montrer leur solidarité, leur soutien, et dénoncer les agissements sur cette frontière. Ne laissons pas l'extrême droite instrumentaliser cette situation et mettre des barrières entre les peuples, comme avec le groupe néo-fasciste « génération identitaire » en 2018.

Ce 2 avril 2022, la Solidarité sera encore plus forte avec des organisations syndicales Européennes. Syndicats de transformation sociale, nous dénonçons ce modèle économique brutal, dévastateur et luttons pour une vie digne de tout-es, pour une juste répartition des richesses que l'on soit d'ici ou d'ailleurs. Cette journée de mobilisation sera ponctuée de moments revendicatifs, mais aussi festifs. Journée contre le racisme, contre les frontières, pour la solidarité internationale, elle sera une nouvelle démonstration qu'un autre monde est possible et qu'il faut l'imposer.

Prévoir des vêtements chauds
et de bonnes chaussures.

